

ÇA PROLIFÈRE !

Lutter contre les espèces invasives aquatiques

Les espèces invasives, un danger de disparation de la flore ou de la faune autochtones.

Les
espè
invas
sont d
plante
des
anima
non is
du
territo
et qui
tende
prolifè
Leur



La multiplication peut représenter **un danger de disparation de la flore ou de la faune autochtones Grand Paris Sud met en place un suivi et des actions pour lutter contre ces espèces indésirables.** Exemple avec la **jussie**, une plante subaquatique d'origine nord-américaine.

Importée en Europe par les aquariophiles (amateurs d'aquariums), la jussie prolifère principalement **à la surface de l'eau** à partir des berges, **dans les cours d'eau calme ou bassins**. Elle est reconnaissable à ses **grandes fleurs jaunes à partir du mois de juin** ainsi qu'à ses **feuilles rondes disposées en rosaces** lorsqu'elle se trouve à la surface de l'eau et d'une forme plus élancées lorsqu'elles sortent hors de l'eau.

Par son cycle de vie très prolifique, la jussie concurrence de nombreuses espèces et **menace l'équilibre de la biodiversité**, en privant d'oxygène les autres êtres vivants des bassins.

Les équipes de **Grand Paris Sud** procèdent régulièrement à l'**arrachage des plants de jussie**. Les plantes sont récupérées à l'aide de plateaux amphibies équipés d'un bras hydraulique et d'un panier de récupération. Elles sont ensuite stockées sur des bâches puis envoyées en centre de compostage. Après environ six mois de compostage, **ces déchets sont valorisés pour l'amendement de terres agricoles.**

La lutte contre la prolifération de la jussie est vitale pour l'écosystème des bassins et des cours d'eau. DR Grand Paris Sud

Vous aussi, **vous pouvez agir contre la prolifération de la jussie:**

lors de vos promenades en bord de bassin ou de cours d'eau, **surveillez les différentes plantes présentes en berges**. Si vous supposez la présence de jussie, **n'intervenez pas vous-même**, vous risqueriez de répandre la jussie par un arrachage mal maîtrisé

dans la mesure du possible, **prenez une photo d'ensemble** et en vue rapprochée et contactez **la mairie de Lieusaint** ou la **direction de l'assainissement de l'agglomération Grand Paris Sud** : contact@ville-lieusaint.fr, eaux@grandparissud.fr